

Réf: Dossier 268870

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAMA BAT SARLU »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE CARREFOUR GUIRO, Lot N/A, Ilot N/A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2023 , et enregistrés au CEPICI le 22/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMA BAT SARLU »

Objet : BTP ; Génie civil ; Achat et vente de matériels de construction ; prestations diverses  
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE CARREFOUR GUIRO, Lot N/A, Ilot N/A

Dirigeant(s) M SAMAKE SEYDOU TIECOURA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13040 du 01/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85255/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

